

## Edito du Maire

Aujourd'hui, à Plesder comme partout en France et dans le monde, la crise sanitaire majeure que nous traversons prend le pas sur notre vie quotidienne.

En notre qualité d'élus, il nous appartient de vous relayer au niveau local (par secteurs de villages et quartiers), l'action des pouvoirs publics et donc de vous inviter à observer strictement toutes les consignes de sécurité et de vigilance indispensables, vitales même, pour enrayer la progression du Covid-19. Vous êtes tous responsables et respectueux des règles qui nous sont imposées, pour vous-mêmes, pour vos proches mais, également pour l'ensemble de la population. C'est ainsi que le mot **Solidarité** prend tout son sens. Je vous remercie de maintenir toutes ces règles et consignes car, malheureusement, nous ne sommes pas encore sortis de cette épidémie.



Pour notre part, nous avons été à vos côtés et nous le resterons dans ces moments difficiles. J'ai nommé des élus référents dans chaque secteur afin que vous puissiez savoir vers qui aller en cas de difficultés (maladie, courses, pharmacie, boulangerie, ...). Cela signifie que nous avons à cœur le bien-être de nos administrés en vous apportant de l'aide et en assumant pleinement notre devoir de service public.

A cet égard, je salue l'arrivée de nos nouveaux élus qui n'ont toujours pas eu l'occasion de siéger en conseil municipal mais qui ont tout de suite été mis dans le bain en portant assistance à toute la population. Je souhaite également, saluer le professionnalisme des agents territoriaux qui, en respectant le cadre fixé par les autorités et quand cela est possible, poursuivent leurs missions sur place mais également à distance en télétravaillant. Nous avons pu, grâce au volontariat de nos enseignantes, permettre aux personnels indispensables à la gestion de la crise, de laisser leurs enfants à l'école chaque fois que le besoin l'exigeait.

A ce propos, je remercie en mon nom mais aussi au nom de mon équipe et de toute la population, toutes ces personnes qui savent prendre des risques pour nous et assurer notre vie quotidienne. Grâce à Robert, nous pouvons leur rendre hommage tous les samedis soir à 20h en faisant du bruit, tout en restant chez nous (klaxonner, chanter, taper sur des ustensiles de cuisine, souffler dans des trompettes, ...)

Peut-être serez-vous étonnés de la parution de ce Flash Info municipal mais je souhaitais profiter de la distribution des masques pour vous donner des informations utiles à notre quotidien et à la reprise d'une vie tournée vers l'extérieur afin de sortir de ce confinement avec précautions.

Ce Flash est aussi un lien entre nous, celui qui permet d'affirmer le symbole de la vie et du travail, qui doivent continuer pour « l'après » coronavirus. C'est aussi une fenêtre ouverte sur notre commune, qui, je l'espère, vous apportera toutes les informations permettant de revenir à une « vie normale ». En attendant, aussi rapidement que l'évolution des événements le permettra, je nous souhaite de retrouver, au plus vite, cette « vie normale » et les moments simples de la vie.

**Le Maire,  
Evelyne SIMON-GLORY**

## Elus référents de secteurs

Cette période de confinement nous a amené à mettre en place des secteurs communaux d'intervention afin que nous puissions vous apporter aide et soutien dans votre quotidien.

Ainsi, la commune a été découpée en différents secteurs. A chaque secteur est affecté un élu dit « référent de quartier ».

Cet élu est votre interlocuteur privilégié en cas de besoin et pour toute question. Il est en contact direct avec le Maire, les adjoints et les services de la Mairie pour plus de réactivité.

Secteur(s) d'intervention	Elu(s) référent(s)
<b>Centre-bourg</b> : Rue Louis de Loregeril - Place de l'Erable Place de l'Eglise - Rue du Jerzual Rue Champs de Boulin - Impasse Beaumanoir Route de Beaulieu - Rue d'Armorique Rue d'Ahorn - Rue de Loisellerie Rue Félicité de Lamennais - Rue Henri de la Messélière - Impasse de la Malice	Nathalie BONNENFANT Nathalie GADENNE
<b>Bourg</b> : Rue du Chêne Huby - Impasse du Fournil - Venelle du Puits - Beaulieu	Jean PINSEMBERT Eric MOREL (jusqu'à installation nouveau conseil municipal)
<b>Lotissements</b> : Hameau des Poètes - Longues Villes - l'Orée d'Armor	Edith BOISSEL Mickaël BAUX (jusqu'à installation nouveau conseil municipal)
<b>Villages</b> : Pilleverte - Martinet - Le Chat Noir - La Sourcinière - La Saudraie - Le Clos Besnard - La Chesnaye	Philippe AUBERT
<b>Villages</b> : Le Suet - Les Landes Gimbert - Les Chapelles - L'Oisellerie - Les Petits Champs	Jocelyne BRYON Axelle PINARD GONY
<b>Villages</b> : La Ferrière - La Hutière - Les Réserves - Les Landes de Coëtquen - Le Coudray	Soazig CLOSSAIS
<b>Village</b> : La Cochériaais	Patrick COQUIO Evelyne SIMON-GLORY
<b>Villages</b> : Launay Quinou - La Boscheraie - Le Fretay - Les Bas Champs - La Chambre	Frédéric DELAROCHEAULION
<b>Villages</b> : La Touche Pichard - La Reimbaudière - La croix Jean Briand	Sandy HERVÉ
<b>Villages</b> : La salle - La Buharaye - Tréveret - Les Buissonnets - Le Pré Morel	Jean-Pierre MOREL
<b>Villages</b> : La Colombière - Le Verger - La Tremblaye - La Haute Ville	Franck SIMÉON Patrick THIBAUT

## INFOS PRATIQUES

[www.plesder.fr](http://www.plesder.fr)

**Mairie** : 02.99.69.44.76

Présence des secrétaires :  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

**N° d'urgences COVID 19 :**

Numéro vert 24h/24 : 0 800 130 000

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

Urgence gaz : 0 800 47 33 33

EDF sécurité : 0 810 333 035

Violences sur les enfants : 119

Violences conjugales : 3919

## Résultats des élections municipales

Le 1er tour des élections municipales qui s'est tenu le 15 mars dernier a vu le conseil municipal élu au complet et a donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrits : 544

Abstentions : 254

Nombre de votants : 290

Bulletins nuls : 13

Bulletins blancs : 2

Suffrages exprimés : 275

M. AUBERT Philippe	260 voix
Mme BOISSEL Edith	247 voix
Mme BONNENFANT Nathalie	244 voix
Mme BRYON Jocelyne	251 voix
Mme CLOSSAIS Soazig	230 voix
M. COQUIO Patrick	240 voix
M. DELAROCHEAULION Frédéric	244 voix
Mme GADENNE Nathalie	255 voix
M. HERVÉ Sandy	255 voix
M. MOREL Jean-Pierre	245 voix
Mme PINARD GONY Axelle	254 voix
M. PINSEMBERT Jean	245 voix
M. SIMEON Franck	251 voix
Mme SIMON-GLORY Evelyne	249 voix
M. THIBAUT Patrick	257 voix

L'élection des conseillers municipaux au 1er tour est acquise. Un décret précise que ces derniers sont installés dans leurs fonctions le 18 mai 2020.

La séance d'installation du nouveau conseil municipal au cours de laquelle aura lieu, entre autres, l'élection du maire et des adjoints est fixée au mercredi 27 mai à 19h à la salle de Jeunes et de la Culture. La séance se tiendra à huis clos au vu du contexte actuel.

**Édition n°16 - Mai 2020**

Directeur de publication : Evelyne SIMON-GLORY  
Conception graphique : Mairie de Plesder  
Édité en 400 exemplaires

## Distribution de masques à toute la population

La Communauté de communes Bretagne romantique (CCBR) s'engage aujourd'hui à distribuer des masques en tissu auprès de ses 35 000 habitants. Nous serons dotés d'un masque "Grand public" à l'issue de la période de confinement. Elle a choisi de s'associer à l'initiative portée par la ville de Rennes pour réaliser une commande groupée. 28 000 seront destinés aux adultes et 7 000 aux enfants de la CCBR. C'est près de 200 000 € que la Communauté de communes engage sur ses fonds propres pour assurer le même niveau de protection à tous ses habitants et soutenir l'ensemble de ses communes dans la lutte contre la pandémie.

Cette dotation en masques en tissu réutilisable vient de vous être allouée dans votre boîte aux lettres. Un masque pour chaque membre de la famille a été distribué :

- 1 masque adulte pour chaque adulte
- 1 masque enfant pour chaque enfant âgé de 3 à 10 ans.

**Si vous n'avez pas reçu le bon nombre de masques, vous pouvez contacter la Mairie au 02.99.69.44.76.**

### A quoi sert ce masque ?

C'est un masque barrière à usage non sanitaire de catégorie 2. Il peut être utilisé en cas de contacts avec d'autres personnes. Il vise à filtrer les gouttelettes qui contiennent du virus, pour ne pas qu'elles rentrent ni qu'elles sortent. Il vise à nous protéger collectivement en limitant la circulation de projections.

### Comment le mettre ?

Il faut bien se laver les mains avant et le mettre en place. Il se positionne sur le visage en attrapant les élastiques. Il doit couvrir le nez et la bouche et descendre en dessous du menton.

Une fois mis, il convient d'éviter de le toucher et de le bouger. Il est préférable, par exemple, d'éviter de le mettre « en attente » sous son nez, sur son front ou autour du cou.

Le masque doit être utilisé pour une durée de 3h à 4h maximum en continu.

Le masque s'enlève en ne touchant que les élastiques. Une fois enlevé, bien se laver les mains jusqu'aux poignets et le mettre à laver.

### Comment le laver ?

Le masque doit être lavé à 60° auquel il peut être additionné un désinfectant.

Le laisser sécher et le repasser pour le chauffer à nouveau afin d'éliminer ce qui ne serait pas parti au lavage et refaire les plis, suivant le tissu utilisé.

Le masque est réutilisable entre 10 et 15 lavages.

Il convient de le laver une 1ère fois avant utilisation.

### Comment l'utiliser ?

L'utilisation du masque doit toujours se faire dans le strict respect des mesures barrières.

## Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir jetable



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

## La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres

## Les services de la Mairie

Les services de la Mairie ont repris dès le 11 mai 2020. Néanmoins, afin de limiter les contacts et lutter collectivement contre la propagation du virus, il vous est demandé de limiter au maximum vos déplacements en Mairie aux besoins urgents et indispensables jusqu'à nouvel ordre.



### Permanence téléphonique :

Vous pouvez contacter la Mairie par téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Les secrétaires traiteront les demandes par téléphone, par mail et par courrier, selon les besoins et les situations.

Dans les cas où un déplacement en Mairie est nécessaire, celui-ci se fera sur rendez-vous auprès des secrétaires et dans le strict respect des mesures barrières.

En dehors de ces horaires, et en cas d'urgence, contactez le 06.82.40.50.52

## Sacs jaunes et SMICTOM

Des sacs jaunes sont à votre disposition en libre service à l'entrée de la Mairie sous les escaliers.

Nous comptons sur votre civisme afin de ne prendre que ce dont vous avez besoin et éviter les abus.

Les stocks seront réapprovisionnés et contrôlés très régulièrement.

Retrouvez toutes les informations du SMICTOM sur <https://www.smictom-ille-rance.fr/>



## La commune agit

14 couturières plesdéroises ont répondu à l'appel de la CCBR pour confectionner des masques en tissu aux personnels de santé, aux commerces alimentaires et aux assistant(e)s maternel(le)s du territoire. A elles seules, elles ont fabriqué plus de 1 000 masques. Merci à Christine, Marylène, Marie-Anne, Marie, Claudine, Brigitte, Jocelyne, Marie-France, Annick, Thérèse, Françoise, Jade, Jocelyne et Laëtitia. Merci pour ce don de solidarité.

Le samedi soir, grâce à Robert Grosdoigt, nous faisons du bruit pour remercier toutes les personnes qui prennent soin de nous. Aujourd'hui, je souhaite que nos couturières soient également dans ces remerciements et dans ce clin d'œil de tous les samedis à venir. Elles ont su donner de leur temps et de leur abnégation dans la fabrication de ces masques pour protéger les personnes qui sont là pour prendre soin de nous.

La commune de Plesder a commandé un certain nombre de masques auprès de différents partenaires de manière à pouvoir doter convenablement la population et assurer la sécurité du personnel communal. La distribution de masques à la population vise à allouer une dotation minimale de 2 masques lavables par habitant en attendant que les particuliers puissent s'en fournir par eux-mêmes via les circuits de distribution grand public. Vous avez reçu un 1er masque (dotation de la CCBR) en même temps que ce Flash Info. Le 2ème masque sera distribué dès réception par la commune (dotation commandée auprès de l'AMF et des couturières bénévoles de Plesder qui ont confectionné 230 masques).

Le détail des commandes effectuées et du budget engagé par la commune de Plesder pour la protection de ses administrés est présenté dans le tableau ci-dessous.

Objet	Quantité	Coût
<b>A destination de la population :</b>		
masques tissu réutilisables via la CCBR	800	Financés par la CCBR
masques tissu réutilisables (via l'Association des Maires d'Ille-et-Vilaine)	400	2 200,00 €
masques tissu réutilisables (achat kits avec réseau de couturières bénévoles plesdéroises) pour les plus fragiles	200	293,25 €
Produits désinfectants pour les élections		19,39 €
<b>A destination des agents et enseignantes de la commune :</b>		
masques tissu réutilisables (achat kits avec réseau de couturières bénévoles plesdéroises)	20	don
masques tissu réutilisables (achat kits avec réseau de couturières bénévoles plesdéroises)	30	51,75 €
masques chirurgicaux en papier (via le Département d'Ille-et-Vilaine qui finance 50% du coût)	800	280,00 €
surloues pour personnel de l'école et enseignantes	14	453,68 €
Autres fournitures d'entretien (gants, visières, produits désinfectants, etc...)		715,77 €
<b>TOTAL du coût pour la commune</b>		<b>3 694,49 €</b>

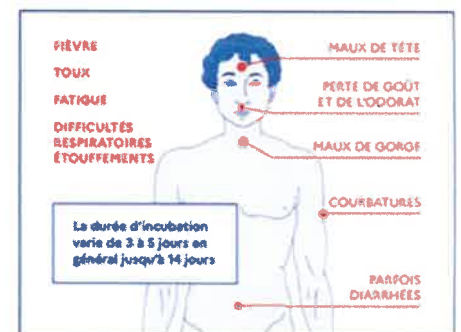
## COVID 19

La population est invitée à prendre toutes les précautions nécessaires pour se protéger et protéger les autres. Même si le confinement est levé, le virus est toujours actif et continue de circuler, c'est pourquoi il faut rester vigilant.

### Comment se transmet-il ?

- 1) Par le face à face pendant au moins 15 minutes
- 2) Par la projection de gouttelettes
- 3) Par le toucher : tout ce que l'on touche peut être vecteur de transmission (le virus reste 4h sur du cuivre, 24h sur du carton, 2 à 3 jours sur du plastique et de l'acier inoxydable)

### Quels sont les signes ?



### J'ai des symptômes qui me font penser au COVID 19, que dois-je faire ?

- Je reste chez moi et j'évite les contacts
- J'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet
- Si j'ai du mal à respirer et/ou que j'ai fait un malaise, j'appelle le 15

### Et les personnes qui vivent avec moi ?

- Elles restent à domicile et s'isolent
- Elles surveillent leur température et l'apparition de symptômes

### Et pour mes besoins indispensables ?

- Je prends contact avec la Mairie pour qu'elle puisse m'aider (ex : courses)

## Suivez toute l'actualité sur notre site internet

[www.plesder.fr](http://www.plesder.fr)

et sur le facebook de la commune